

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*

*Paix – Travail – Patrie*

\*\*\*\*\*

Ministère de l'Economie, de la Planification  
et de l'Aménagement du Territoire

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

\*\*\*\*\*

*Peace-Work-Fatherland*

\*\*\*\*\*

Ministry of Economy, Planning and  
Regional Development

\*\*\*\*\*

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 0.0.0.1.0./AONO/MINEPAT/CIPM/2020 DU 17 AVR 2020, EN VUE DE**  
**LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION AUTOMATIQUE DES**  
**SALLES DE RÉUNIONS AU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**1. Objet de la Consultation**

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire lance un Appel d'Offres National Ouvert, en vue de la mise en place d'un système de gestion automatique des salles de réunions au MINEPAT.

**2. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de l'informatique.

**3. Allotissement**

Le présent Appel d'Offres est en lot unique.

**4. Consistance des prestations**

Les prestations comprennent notamment :

- Infrastructure : fourniture, installation et paramétrage
- Analyse du système de gestion existant
- Conception de la solution retenue
- Réalisation
- Déploiement

**5. Délai d'exécution**

Le délai d'exécution des prestations est de Deux (02) mois.

**6. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quatorze Millions Neuf Cent Quatre Vingt Cinq Mille (14 985 000) Francs CFA TTC.**

**7. Financement**

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2020, imputation : 54 22 301 08 320040 2022.

**8. Consultation du Dossier de Cotation**

Dès publication du présent Avis, le Dossier de Consultation peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 07, à l'immeuble rose du





Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé,  
Tél. : 222 22 41 28.

**9. Acquisition du Dossier de Cotation**

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, porte 07, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) FCFA**.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

**10. Cautionnement provisoire**

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire, délivré par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à l'annexe du présent Dossier de Consultation **Deux Cent Cinquante Mille (250 000) Francs CFA**.

**11. Remise des Offres**

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 07, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le **8. MAI. 2020** à **12 heures**, heure locale, revêtue de la mention suivante:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
N° **00010** /AONO/MINEPAT/CIPM/2020 DU **3.7. AVR. 2020**..., EN VUE DE  
**LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION AUTOMATIQUE DES SALLES DE RÉUNIONS AU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE..**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'Offres.



Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres entraînent le rejet de l'Offre.

### **13. Ouverture des Offres**

L'ouverture des Offres sera effectuée le .....à 14 heures, heure locale, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, derrière ELECAM, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

### **14. Critères d'évaluation des Offres**

#### • Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une Pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres;
- Absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné l'exécution d'un marché au cours des trois dernières années ;
- Note Technique < 70%

#### • Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système de notation, sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Les références de l'entreprise ;
- b) Le personnel ;
- c) La proposition technique ;
- d) La présentation de l'offre.

Seules les soumissionnaires ayant obtenues une note supérieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront admis à l'analyse financière.

### **15. Attribution de la Lettre-commande**

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme aux spécifications techniques du matériel à livrer et qui la moins disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

### **16. Durée de Validité des Offres**

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.



**17. Renseignements complémentaires :**

Pour toute information complémentaire relative à la présente Consultation, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, **Service des Marchés**, porte 07, Téléphone 222 22 41 28.

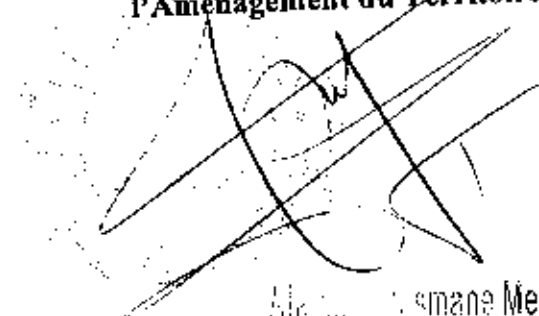
**18. Dénonciations**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48. Ou appeler le numéro vert de la CONAC qui répond au 1517.

**Ampliations :**

- MINEPAT
- ARMP
- Président CIPM
- Service des Marchés Publics (pour archivage)
- MINMAP (pour publication et archivage)
- SOPECAM (pour publication)
- Affichage (pour information)

**Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.**

  
Mamane Mey

